

L'ACTION NATIONALE



L'ACTION NATIONALE	<i>La marche à l'étoile...</i>	3
Maximilien CARON	<i>Pour une politique nationale.....</i>	5
Hermas BASTIEN	<i>Vingt-cinq ans d'action intellectuelle..</i>	18
André LAURENDEAU	<i>La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature.....</i>	24
R.-M. DANSEREAU	<i>Nationalisme du technicien.....</i>	44
C. BROUILLARD, O.F.M.	<i>Livres libérateurs....</i>	51
A. L.	<i>Voix auxiliaires....</i>	61



REVUE MENSUELLE

Volume IX • Numéro 1

•• JANVIER 1937 ••

Ligue d'Action Nationale

3472, rue Hutchison

•• Montréal ••

Les produits de l'érable CITADELLE sont les plus doux produits que la nature puisse donner à l'homme.

Si votre épicier n'a pas en mains ces produits, écrivez à: —

Les PRODUCTEURS de SUCRE d'ÉRABLE

DE QUÉBEC

Bureau-chef — 5 avenue BEGIN, LEVIS

Entrepôt — PLESSISVILLE, Côté Mégantic

L'Action nationale, publiée par la Ligue d'Action nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont: MM. Esdras Minville, président; Hermas Bastien, secrétaire; Pierre Homier, l'abbé Lionel Groulx, Eugène L'Heureux, Olivier Maurault, p.s.s., Anatole Vanier, l'abbé Albert Tessier, Arthur Laurendeau, René Chalout, Albert Rioux, Dr Philippe Hamel, Léopold Richer, Dominique Beaudin, André Laurendeau, Maximilien Caron, Dr Antonio Barbeau.

Directeur de la Revue: Arthur Laurendeau.

Pour tout ce qui concerne et la rédaction et l'administration de la revue, s'adresser à

L'ACTION NATIONALE

3472 rue Hutchison :: Montréal

Le directeur de la revue, M. Arthur Laurendeau, reçoit à cette adresse, le mercredi, de 3 à 5 heures

L'abonnement est de \$2.00 par année.

Tous droits réservés — Ottawa 1933.

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

SÉRIE COMPLÈTE

Les cours et conférences de chaque Semaine Sociale tenue au Canada depuis la fondation de l'oeuvre en 1920 ont été publiés en volume. En voici la liste:

I—Montréal, 1920, L'ENCYCLIQUE <i>Rerum novarum</i>	\$1.50
II—Québec, 1921, LE SYNDICALISME	2.25
III—Ottawa, 1922, LE CAPITAL ET LE TRAVAIL	1.50
IV—Montréal, 1923, LA FAMILLE	1.50
V—Sherbrooke, 1924, LA PROPRIÉTÉ	1.50
VI—Trois-Rivières, 1925, LA JUSTICE	1.50
VII—Québec, 1927, L'AUTORITÉ	1.50
VIII—St-Hyacinthe, 1928, LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE	1.50
IX—Chicoutimi, 1929, LA CITÉ	1.50
X—Ottawa, 1931, L'ÉTAT	1.50
XI—Montréal, 1932, L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN	1.50
XII—Rimouski, 1933, LE PROBLÈME DE LA TERRE	1.50
XIII—Joliette, 1935, L'ÉDUCATION SOCIALE	1.50
XIV—Trois--Rivières, 1936, L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE	1.50

Comme quelques volumes — en tre autres le IV, LA FAMILLE — sont presque épuisés, ils ne se vendent qu'avec la série complète.

On peut encore se procurer cette série à un prix de faveur: \$18.00 (au lieu de \$21.75) plus les frais de port.

Les bibliothèques publiques, les maisons d'éducation, etc., devraient profiter de cette offre. Car bientôt, étant donnée la rareté de quelques sujets, la série complète se vendra au prix élevé des volumes rares.

Secrétariat des Semaines Sociales
 1961, Est rue Rachel - - Montréal

Pour votre santé —

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

LEVURE

LALLEMAND

Fraîche

Les médecins recommandent la levure **fraîche**. La Levure **fraîche** Lallemand est très riche en vitamines B, G et D. Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES
SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGENES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

Louez un coffret de sûreté

Le coffret de sûreté est l'endroit sûr et logique où déposer vos valeurs et vos papiers précieux.

Consultez le gérant de notre succursale la plus rapprochée concernant leur coût de location et leur fonctionnement.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Le magazine de la jeunesse catholique

Jeunesse

Tous les jeunes Canadiens
français désireux d'orienter
leurs vies dans le sens de
nos traditions nationales
devraient lire ce journal
illustré...

**fait par des jeunes
pour des jeunes**

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI
60 sous par année

PALESTRE NATIONALE - - MONTRÉAL

Paraîtra le 1er février

Directives sociales catholiques

par le R. P. LOUIS CHAGNON, S.J.,
professeur à l'Université pontificale grégorienne.

- I. — L'invasion communiste
 - II. — Charité et justice sociale
 - III. — Les devoirs de la propriété
 - IV. — Capital et travail
 - V. — Le relèvement du prolétariat
 - VI. — Le juste salaire
 - VII. — Rôle de l'Etat
 - VIII. — L'organisation corporative
 - IX. — Politique corporative
 - X. — Collaboration internationale
 - XI. — L'évolution du capitalisme
- Bibliographie.
-

50 sous, 60 sous franco.

Ecole Sociale Populaire

MONTREAL

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

•
VOLUME IX
•

Directeur: Arthur LAURENDEAU

LIGUE d'ACTION NATIONALE
3472, rue Hutchison
MONTREAL

Cinquième année

1^{er} semestre 1937

La marche à l'étoile

Il y a plusieurs sortes d'arrivisme. Au lendemain de la mort du frère André, 500,000 personnes défilaient devant sa dépouille. Quelques semaines plus tard, un homme, embarqué seul il y a quelques années dans une lutte formidable contre les trusts, recevait un accueil enthousiaste d'une foule nombreuse, au coeur même de l'influence des monopoles. Depuis quelque temps, l'oeuvre historique d'un écrivain est en train de transformer notre peuple, de le galvaniser et de réussir, contre toute espérance, un réveil qui dépasse les pronostics les plus optimistes. Même peut-on ajouter que l'influence de cette oeuvre aura des répercussions imprévisibles, en profondeur, et telles que l'auteur lui-même n'en peut soupçonner les limites.

A l'opposé, il y a les arrivistes pressés, ceux qui réclament des providences temporelles et aussi divines, des récompenses immédiates. Deux semaines, deux mois, deux ans, c'en est trop! Et dans leur impatience, ils commettent le crime de se renier eux-mêmes.

La jeunesse optera pour la marche à l'étoile. Toute une vie pour poursuivre et enrichir une idée, l'incarner totalement, tous les jours de l'année. Ne jamais s'en dépouiller; la contempler du regard intérieur, jusque dans le sommeil. Ne jamais la déposer aux vestiaires de la commodité, du confort ou de l'opportunisme.

En ce commencement d'année qui ressemble à une aurore, tant nous la sentons gonflée de forces juvéniles, nous proposons en modèle ces trois hommes de chez nous, qui fleurent l'audace, la ténacité et l'amour, dans des ordres différents mais se compénétrant: le surnaturel, le national et le social; trois pèlerins de l'étoile: le frère André, l'abbé Groulx, le Dr Hamel.

L'ACTION NATIONALE

Lecteurs, pensez à renouveler votre abonnement. Acquittez le en vitesse pour que nous soyons en état d'intensifier notre lutte.

Nous commençons aujourd'hui la publication de l'enquête sur: Une politique nationale, à laquelle collaborent successivement MM. Maximilien Caron, Arthur Laurendeau, Lionel Groulx, Léo Pelland, Albert Tessier, Hermas Bastien, Léopold Richer, Esdras Minville, Anatole Vanier, Louis Durand. Mais il est intéressant de noter que plusieurs autres personnes prirent part aux délibérations préliminaires. Une journée d'étude fut organisée à cet effet qui réunissait, à part les enquêteurs, MM. Edouard Montpetit, Philippe Hamel, René Chaloult, Eugène L'Heureux, Albert Rioux, Antonio Barbeau et le père Brouillard.

Pour une politique nationale

La province de Québec constitue, à l'heure actuelle, un État. Elle possède un territoire. Elle réunit près de trois millions d'hommes qui y vivent en association permanente sous une même autorité. Le fait qu'elle partage la souveraineté interne avec Ottawa et qu'elle n'exerce aucune souveraineté externe ne lui enlève pas ce caractère, même en droit international.

Comme tout État, elle poursuit une fin, le bien commun, dont ses dirigeants ont le devoir de faciliter la réalisation. Il leur incombe de veiller à l'établissement de conditions sociales qui permettent à chaque citoyen de pouvoir atteindre au plein développement de ses facultés, dans les divers champs de l'activité humaine. Nous appelons politique, les moyens que l'autorité emploie, les lois notamment qu'elle décrète, pour y parvenir. Et politique nationale, celle qui tend à rendre justice entière aux Canadiens français, sans léser les droits légitimes de nos concitoyens de l'autre race.

Dans des articles, consacrés à ce sujet, les collaborateurs de la Revue exposeront les mesures qui leur paraissent les plus propres à restituer à notre province son vrai visage et à faire de nous, de libres fils de la civilisation française.

Auparavant, il nous faut indiquer les fondements de ce dessein. Nous tenterons de le justifier par l'histoire, le droit et la raison.

. . .

A — Lorsque, le 8 septembre 1760, Vaudreuil apposait sa signature au bas du fameux Acte de capitulation, c'était un pays français qui passait sous la domination de l'Angleterre. Depuis cent cinquante ans, ses habitants, venus de France, en avaient parlé la langue, enseignée dans les modestes écoles de Montréal et d'ailleurs. Depuis près de cent ans, la Coutume de Paris régissait leur vie juridique. L'Église de Rome les enrôlait tous, profondément attachés à sa doctrine et à ses ministres. Les gouverneurs, les intendants, le Conseil, le clergé avaient contribué, selon leurs ressources, à maintenir une existence française et catholique, en tous les endroits habités du territoire.

La Cession laissait les Canadiens désemparés. Ils ignoraient leurs nouveaux maîtres. Ils comprirent, toutefois, vite le problème que suscitait le changement survenu dans leur allégeance politique. Pourraient-ils survivre en tant que nationalité ? Quinze ans durant, la question se pose, angoissante, à leur attention. Les premiers moments de stupeur passés, ils organisent la défense. Ils luttent, ici, contre une bureaucratie vénale, contre ses alliés, les commerçants anglais, qui ne veulent pas de la législation française, comprimant trop, à leur sens, la liberté. En Angleterre, ils combattent pour la survivance de l'épiscopat, pour la reconnaissance de leur parler, de leurs coutumes, pour l'abrogation de l'Ordonnance de septembre 1764, qui décrétait l'introduction, au pays, des lois anglaises.

L'Acte de Québec couronne leurs efforts, qui ouvre, aux Canadiens français, l'avenue des fonctions publiques et leur garantit la liberté d'exercer leur religion et la "jouissance de tous leurs droits civils". L'essentiel se trouvait gagné. La province conservait son particularisme ethnique.

Il restait beaucoup à obtenir. Notamment, l'influence politique. La Constitution de 1774 ne prévoyait pas de parlement. Dans le Conseil, se trouvaient confondus les pouvoirs législatif et exécutif. Entre le judiciaire et l'exécutif, la ligne de démarcation n'était pas non plus suffisamment tracée. Les citoyens anglais, dont le nombre avait notablement augmenté depuis la guerre de l'Indépendance américaine, perçurent aussi ces lacunes qui provoquèrent, de leur part, des réclamations. Dès 1784, l'Acte de Québec ne satisfait plus personne. Quelques années encore, et on lui en aura substitué un autre.

1791. Nouvelle Constitution, qui ratifie tout ce que nous concédait l'ancienne. Elle partage, en plus, le pays en deux provinces: le Haut-Canada et le Bas-Canada. La première groupe exclusivement des anglophones. La seconde, 146,000 Canadiens français et à peu près 12,000 Anglais. Chacune est pourvue d'institutions parlementaires: chambre basse, où doivent siéger les représentants du peuple; chambre haute, composée de conseillers nommés par le gouverneur.

Cette charte consacre clairement le droit des Canadiens de se considérer, dans leur nouveau

domaine, maîtres de leur législation et, par là, de toute leur existence sociale. Pitt leur en donne, au surplus, l'assurance, à plusieurs reprises, au cours des débats soulevés par son projet de loi, à Londres. "Le Bas-Canada, dit-il, comme les résidents sont principalement des Canadiens, leur assemblée sera adaptée à leurs coutumes et à leurs idées particulières". Puis, "il semble que la chose la plus désirable est de diviser la province de manière à ce qu'une section renferme autant que possible ceux qui préfèrent les lois anglaises, et l'autre section, ceux qui sont attachés aux lois françaises". Plus tard, il ajoute, après avoir affirmé que la division de la province amènera probablement les sujets français à préférer les lois anglaises aux leurs: "Mais ce qu'il faut admettre, c'est qu'ils doivent être *gouvernés à leur satisfaction*". Préjugés, s'écrient les fanatiques. Lord Grenville leur répond: "On a appelé préjugés l'attachement des habitants français pour leurs coutumes, leurs lois et leurs moeurs, qu'ils préfèrent à celles de l'Angleterre. Je dis qu'un tel attachement mérite un meilleur nom que celui de préjugé. C'est un attachement fondé sur la raison, et sur quelque chose de mieux que la raison, sur les meilleurs sentiments du coeur humain".

En 1791, le Parlement anglais remet donc entre nos mains le sort de notre nationalité. Il nous tient, ou à peu près, ce langage: Dans les limites du Bas-Canada, établissez une Cité qui réponde à votre idéal ethnique. Soumettez tous ses membres, Français, Anglais, étrangers, au système juridique que vous préférez. Gardez votre langue, vos écoles,

vos usages. Pourvu que vous respectiez le juste, vous ne serez pas inquiétés.

1841. Cinquante ans ont passé. Des événements douloureux viennent de marquer le terme du régime politique, instauré à la fin du siècle précédent. Brimés par une oligarchie envahissante, des Canadiens se cabrèrent, prirent les armes, furent vaincus. Autant valait en finir de suite, pensèrent les vainqueurs. Ils résolurent de museler un peuple si tenace dans ses revendications, si fidèle à lui-même. L'emprisonnement et la mort de quelques rebelles ne leur parurent pas une adéquate vindicte. C'est tout le groupe, la nation, que l'on devait frapper. Quel coup pouvait l'affecter plus gravement que de lui retirer sa suprématie législative ? Les deux Canadas sont unis. Un unique parlement, où siégeront 84 députés élus, en nombre égal, par chacune des provinces, bien que la population de l'une, le Bas-Canada, dépasse du tiers celle de l'autre. La nouvelle Chambre est sûre d'une majorité anglaise. Pour bien souligner l'esprit dans lequel s'opérait cette fusion, l'anglais devenait le seul idiome reconnu dans le nouvel État. Qu'advierait-il des lois françaises ? La volonté éclairée de nos chefs devait primer, une fois de plus, le fanatisme et l'ignorance. Huit ans après la proclamation du nouvel Acte, notre parler devenait l'égal de celui de la minorité, l'année même où triompha le gouvernement responsable.

L'Union ne tarda pas à sombrer, comme emportée par l'iniquité de son principe. Vingt-cinq ans suffirent à la tâche. Vers 1860, l'instabilité poli-

tique révélait un mal chronique et incurable. La Constitution allait mourir. Par quoi la remplacerait-on ?

Deux issues se présentaient. L'État unitaire, une nouvelle Union, mais perfectionnée. La solution préférée des Anglais. Pour la défendre, ils invoquaient divers arguments: économie, unité nationale, etc., etc... De celle-là les Canadiens français ne voulaient pas. Elle les vouait à la déchéance; l'expérience leur avait profité. Ils préconisaient l'État fédéral. Ils offraient leur collaboration, mais refusaient d'être absorbés. Leur proposition l'emporta en 1867. La province de Québec retrouvait, alors, en très grande partie, l'autonomie qu'avait voulue, pour elle, Pitt. Le cauchemar de 1841 s'effaçait. De nouveau, elle se voyait attribuer les moyens de rester française. Sir John Macdonald n'avait-il pas proclamé que la Confédération était destinée à préserver "l'individualité de chaque province" ? A Londres, Lord Carnarvon n'exprimait rien autre, lorsqu'il décrivait l'attitude du Bas-Canada: "Il est jaloux et fier à bon droit de ses coutumes et de ses traditions ancestrales; il est attaché à ses institutions particulières et n'entrera dans l'Union qu'avec la claire entente qu'il les conservera".

Effectivement, l'Acte de 1867 rend au Québec, c'est-à-dire à la majorité de ses habitants, sa liberté d'action. Propriétaire de ses ressources naturelles, doté d'une large compétence législative, il lui appartient, selon le vœu de Macdonald, de conserver son individualité ethnique et aux Canadiens

français, dans les limites de la Constitution, d'être "gouvernés à leur satisfaction".

* * *

B — L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, comme celui de 1791, réserve aux provinces la liberté de régler les droits civils de leurs ressortissants. La famille, la propriété, les contrats, les successions, autant d'institutions qui relèvent de la juridiction de notre parlement local. Déjà en 1867, elles étaient soumises, dans le Bas-Canada, à des lois d'origine française. Celles-ci, introduites au pays depuis plus de deux siècles par les fondateurs de la Nouvelle-France, avaient duré. Modifiées, dans quelques détails, après 1760, parfois heureusement, en d'autres occasions à contre-temps, leur homogénéité ne s'en trouvait pas affectée. On venait justement, en 1866, de les codifier. En insérant, dans leur œuvre, le paragraphe précité de l'article 92, les Pères de la Confédération admettaient sans réserve que toute la population québécoise se verrait dorénavant régie par cette législation originale, généralement différente du droit anglais, en vigueur dans les autres provinces et aux États-Unis.

Mais de quoi s'agit-il en réalité ? Le droit civil règle les rapports des citoyens entre eux. Il détermine quelles normes il leur faut observer dans leurs actes extérieurs et sociaux. Les lois, qui le renferment, sourdent des coutumes d'un peuple, de sa façon de concevoir, de nouer et de dénouer

les relations de ses membres. Voilà comment il se fait que les lois diffèrent d'un pays à un autre. La distinction s'accuse bien davantage quand on compare le droit d'une race à celui d'une autre. La constatation en est facile au Canada, pays hétérogène. Le système juridique anglais ne ressemble que d'assez loin au nôtre qui, à peu d'écart près, est celui des races latines. Une fois établies, les lois deviennent à leur tour les gardiennes des mœurs et des traditions d'une nation. Elles constituent le cadre même où se déroule sa vie sociale.

Voulons-nous en prendre une idée sommaire ? La famille, par exemple, cellule de la société, offre, chez nous, telle que réglementée par notre Code, une physionomie particulière. Elle est une et fondée sur le mariage indissoluble. Nous n'admettons pas le divorce (art. 185 C.C.). Son unité explique les deux puissances paternelle et maritale, la communauté de biens. L'on comprend parfois mal, chez nos voisins, la situation faite par notre droit à la femme mariée. Uniquement parce que l'on ne saisit pas ce caractère de notre famille. L'incapacité de l'épouse en découle exclusivement.

Par droits civils, on entend encore les droits réels et les droits personnels. Le droit réel, c'est-à-dire une faculté qui nous autorise à retirer d'une chose, en totalité ou en partie, les services qu'elle peut rendre. Le principal est la propriété. D'autres ont nom: servitude, hypothèque, gage, etc.

Notre propriété n'est pas essentiellement individualiste. Le Code civil lui assigne, en effet, une certaine fonction sociale. Le propriétaire n'est pas

libre de gaspiller son avoir. Le prodigue se voit enlever une partie de ses droits, lorsqu'on prononce contre lui l'interdiction. Parfois, on oblige le propriétaire à céder son bien, soit pour le bénéfice d'un voisin (enclave), ou pour celui de la collectivité (expropriation). Ailleurs, le Code prévoit le cas où le titulaire de la propriété devra partager avec autrui les avantages de son bien (servitudes légales).

L'hypothèque et le gage sont aussi deux institutions typiquement françaises. La première ne peut, en règle générale, s'établir que par un acte notarié et n'affecter que des immeubles. Quant au gage, qui grève les choses mobilières, il ne vaut qu'autant que le propriétaire se dépossède de la chose offerte en garantie. Autrement, considère notre droit, le créancier ne recevrait aucune sûreté sérieuse. Les meubles sont, par définition, des choses mouvantes. Le "mortgage" anglais est tout différent.

Le droit personnel ou créance est la liberté reconnue à une personne d'exiger d'autrui quelque chose. Il dérive surtout des conventions. La réglementation des contrats, chez nous, est de même française. Elle s'éloigne, sur maints points, de celle que sanctionne la "common law". En voici une illustration. Toute obligation, dans notre droit, doit être provoquée par une cause (ou *bien*, au sens philosophique), appréciable ou non en deniers. En droit anglais, seuls les contrats non-scellés requièrent l'existence d'une considération que l'on doit nécessairement pouvoir évaluer en

argent ; s'il s'agit d'un contrat scellé, l'engagement du débiteur naît même sans cause. Question de détail, mais que nous pouvons multiplier, et qui souligne la distance qui sépare les deux régimes juridiques.

Or, le droit des conventions est celui que l'on applique le plus fréquemment de nos jours. "Le monde civilisé, vu sous son aspect économique, se ramène à une infinité de liens juridiques qui en sont comme les supports innombrables et nécessaires; partout où s'accomplit un geste de la vie sociale, dans les vastes entreprises d'un caractère mondial comme dans les menus faits de la vie quotidienne, il est aisé, quand on s'y efforce, de discerner une multitude de *contrats*, qui constituent comme l'armature du monde économique" (André Toulemon, *Etudes*, juillet 1936, pp. 20-21). Il ne paraît pas alors téméraire de prétendre que la législation des contrats est le moule qui façonne la vie économique d'un peuple et beaucoup aussi sa vie morale. Variez-le, les autres se trouveront en même temps modifiées plus ou moins profondément. En cherchons-nous un exemple frappant, pris dans notre milieu ? Jusqu'en 1919, dans le Québec, tous les débiteurs, qui s'engageaient, dans des conditions normales, devaient respecter la parole donnée et exécuter leur promesse. La loi fédérale de faillite de 1919, d'inspiration anglaise, a changé tout cela. L'une de ses caractéristiques consiste à permettre au failli de ne pas payer ses dettes. Le débiteur, après avoir exécuté, disons, la moitié de ses obligations, peut, en effet, obtenir du tribunal sa libération,

c'est-à-dire un jugement déclarant qu'il ne doit plus rien à ses créanciers. Cette institution, en Angleterre, nous a-t-on rapporté, n'engendre qu'un minimum d'abus. Chez nous, elle favorise l'insouciance, la spéculation, la mauvaise foi. Nous saurons plus tard, exactement, les ravages qu'elle a semés chez nos gens.

De ce que la province de Québec possède la faculté de soumettre, dans les limites de son territoire, la famille, la propriété et, par les contrats, sa vie économique à des lois françaises, il découle qu'elle a le droit incontestable de pratiquer une politique franchement nationale, conforme à la mentalité, aux us et coutumes de la majorité de ses habitants.

* * *

C — A ces raisons d'ordre historique et juridique, s'ajoute un argument philosophique. Le pouvoir public, dans un État, doit, c'est entendu, faciliter l'obtention du bien commun, favoriser une situation sociale, propice au complet développement physique, moral et intellectuel de ses membres. Or, seule la politique que nous défendons permet, ici, d'atteindre cette fin. Sans elle, les 2,500,000 Canadiens français, qui forment les trois quarts de la population de la province, ne peuvent épanouir parfaitement leur personnalité. La suite de cette enquête le démontrera abondamment.

S'agit-il par exemple, de l'économique ? Sans

l'accès des nôtres aux "grandes affaires", si "toute la haute finance, toutes les compagnies d'utilités publiques, tous nos pouvoirs d'eau, toutes nos forêts, toutes nos mines" doivent appartenir à la minorité, s'il nous faut toujours quémander, chez nos voisins, notre pain quotidien, comment arriverons-nous jamais à cette indépendance matérielle, si utile à la vie intellectuelle et même morale ? Donc, nationale et tout à la fois orientée vers le bien général, la politique qui matra ce qu'on dénomme "dictature économique", afin de rendre possible pour tous, l'acquisition de la richesse.

Dans le domaine social, nous en sommes encore à l'organisation qui nous régissait, il y a cinquante ans, alors que soixante-quinze pour cent de la population vivait sur des fermes. Aujourd'hui, près de la moitié de nos compatriotes s'entassent dans les agglomérations urbaines, dont un million dans Montréal, cité-monstre. Autrefois, à la campagne, l'habitant était "comme un roi", sans maîtres autres que Dieu et sa conscience. Maintenant, à la ville, déraciné, il sert un patron, dans une usine la plupart du temps, et mène une existence plus ou moins malheureuse, tiraillé par la faim et les idées perverses. Il trouve, en face de lui, pour l'exploiter parfois, un employeur et, pour le protéger, seule, l'autorité publique, lointaine, souvent impuissante. Dans ces conditions, le socialisme et le communisme aujourd'hui sont fatals. Pour éviter ces malheurs, il n'y a, nous enseignent les papes, qu'à combler l'espace quidoit séparer l'individu de l'État, à satisfaire le besoin inné de l'homme de s'associer

avec son semblable. L'organisation corporative y tend précisément. Pourquoi le Québec, français et catholique, n'adopterait-il pas (en y mettant le temps) cette institution fondée sur la nature humaine et suggérée par le chef de l'Eglise? Elle nous fournirait, sans doute, le remède à bien des désordres, et à notre peuple, un regain de vigueur et de prestige. L'intérêt collectif s'en trouverait d'autant fortifié.

En matière d'éducation, d'instruction et en d'autres encore, des collaborateurs définiront cette politique nationale, seule capable de nous sauver et d'assurer la réalisation du bien commun, dans la province.

* * *

Les Canadiens français forment, ici, une nation, explicitement reconnue par la Constitution. Toute nation a le droit de vivre et de progresser. Le pouvoir public, de son côté, a l'obligation de la respecter et de l'aider à remplir sa mission. Et lorsque l'autorité, dans l'État, est exercée par des autochtones, alors ce n'est plus seulement un motif de justice qui doit les presser d'agir, mais la charité. La charité qui "établit une hiérarchie parmi les différents objets qui réclament notre amour, suivant que ces objets sont plus ou moins proches de nous".

Maximilien CARON

Vingt-cinq ans d'action intellectuelle

(1912-1937)

Il y a cinq ans, dix ans, quinze ans, vingt-cinq ans... Comme il va vite le bonhomme à la faux, avec sa barbe d'un autre âge et son sablier antique. Ceux qu'il épargne, il les invite à regarder en arrière; le chemin parcouru s'estompe et le passé se voile. Cependant, tout là-bas, ils revoient nettement les heures où leurs rêves eurent des ailes.

Il me souvient qu'en 1912 je faisais ma quatrième dans un collège bien hermétique, dont le règlement antique et solennel prémunissait les jeunes de mon temps contre les ambitions sociales que faisaient éclore les premières années de l'A.C.J.C. Au retour des vacances, j'avais apporté au collège *Une croisade d'adolescents*, l'ayant acheté pour le sens de son titre. On m'avait donné à lire durant la retraite un ouvrage pieux, écrit à l'eau bénite par un bedeau éteigneur de cierges et de poésie. Je m'avisai de lui préférer l'autre. Le surveillant de la salle d'étude en jugea autrement et mon livre fut confisqué. Il ne m'est jamais revenu. J'ai d'ailleurs pardonné depuis longtemps cette saisie, opérée sans élégance dans le pupitre d'un gosse de quinze ans. Telles furent les circonstances d'une première lecture de l'abbé Groulx.

Ce n'est qu'en 1916, chez les Jésuites, que j'ai pu achever la lecture interrompue d'*Une croisade d'adolescents*, qui se trouvait dans la bibliothèque

de classe. Je me rappelle les radieuses sorties des pensionnaires de Sainte-Marie qui suivaient alors les conférences du professeur d'histoire du Canada à l'Université. L'abbé Groulx traitait cette année-là de nos luttes constitutionnelles. Nous achetions, à l'issue de la conférence, le texte qui venait de nous être lu. Nous en achetions même quelques exemplaires pour nos confrères qui n'avaient pu assister à la conférence. Je me couvrais d'en avoir vendu à prime. En récréation, les jours de pluie ou de neige, et, sous les beaux soleils d'hiver, déambulant dans le préau, de jeunes rhétoriciens lisaient chacun une page de ces cours d'histoire. Le bénéfice était immense; beaucoup d'enthousiasme, dans l'âme d'une douzaine de rhétoriciens. C'étaient les années de guerre. L'on devine l'effet de cette littérature nationale sur notre jeune irrédentisme. Nous lisions aussi *Le Devoir*, *L'Action catholique*, *Le Droit*. Quand parurent les premières livraisons de *l'Action française*, elles nous furent lues et commentées en classe de philosophie, à l'académie, au cercle. Nous nous sentions imprégnés par le national. Je sais des jeunes philosophes d'alors qui ne manquaient jamais de citer dans une dissertation latine une parole de l'abbé Groulx.

Parce que notre vieille planète ne rate jamais une seule de ses révolutions annuelles, il se trouve qu'en cette année arrive le vingt-cinquième anniversaire de l'apostolat intellectuel de l'abbé Groulx. Entre *Une croisade d'adolescents* et *Notre Maître, le passé*, une vingtaine d'ouvrages scandent cette activité, toute consacrée à l'enseignement, d'abord dans un

collège de province, puis à l'Université de Montréal. Inauguré sous le signe de la jeunesse, cet enseignement, par la parole ou le livre, s'adresse encore à la jeunesse et à ses maîtres actuels.

Les lecteurs des livres de l'abbé Groulx ne manqueront pas, en lisant son dernier ouvrage, de parcourir la liste qui apparaît au verso de la couverture. Sous la variété des titres, ils saisiront la magnifique unité de la doctrine nationale. Les huit volumes de son cours d'histoire sont comme autant de chants du poème de notre race.

Bellessort a comparé les héros de l'histoire canadienne aux héros de l'Énéide. En effet, rien n'y manque de ce qui constitue l'épopée: héroïsme, grandeur de vues, combats épiques, chevauchées dans la forêt, participation de tout un peuple à l'aventure chrétienne et française, tout cela dans une atmosphère de merveilleux catholique. Tant que l'âme de notre peuple a baigné dans cette ambiance française, elle a pu soutenir victorieusement toutes les attaques, que les assaillants fussent de l'intérieur ou de l'extérieur. Tant que la continuité de l'histoire n'a point été rompue par le défaitisme, notre peuple a gardé son envie de vivre. Les neuf autres livres, de facture plus souple, allant du conte au roman, viennent renforcer la thèse historique.

L'unité essentielle de l'œuvre de l'abbé Groulx s'avère encore en ses articles et conférences. Ses articles, il les a dispersés dans l'*Action française* et dans l'*Action nationale*. Quant à ses conférences dont plusieurs composent des recueils, nos lecteurs

en savent la valeur roborifiante. Les résultats d'une telle activité, on les trouve dans l'épanouissement national auquel nous assistons. Il y a bien, çà et là, dans l'arène politique surtout, des profiteurs de l'étiquette nationale, nouvelle espèce de nominalistes qui tiennent plus au mot qu'à sa substance. Néanmoins, et surtout chez une certaine jeunesse, la doctrine nationaliste est en train de faire son chemin. La Providence saura bien susciter quelque agent de liaison et provoquer quelque cause qui cristallisera les volontés encore hésitantes autour d'une idée.

Cette idée nationale susceptible de rallier les âmes, l'abbé Groulx nous en montre les aspects multiples dans son dernier ouvrage. Le nationalisme fait le centre de *Notre Maître, le passé*, Plusieurs chapitres ont trait aux événements de 1837. Voilà qui ajoute à l'actualité de l'oeuvre. Il nous semble qu'en dépit des soi-disant progrès accomplis par notre nationalité, depuis cent ans sous l'égide de la politique, nous sommes encore dans l'obligation de refaire les mêmes luttes. L'histoire est un recommencement puisqu'elle est le récit des efforts d'un peuple pour rester maître de son âme et de ses destinées. La maîtrise de soi, pour une collectivité, consiste dans la conscience nette du but de sa vie et dans la conviction qu'elle ne l'atteindra que par une volonté sans cesse tendue. Le passé reste notre maître à tous, attendu que la volonté doit s'appuyer sur les puissances sentimentales. De là, l'importance d'avoir sur le rôle des devanciers une vue nette et précise.

C'est tout cela que nous rappelle le nouveau livre de l'abbé Groulx. Il s'ouvre par un évocation de Cartier à Hochelaga et se clôt par une synthèse de l'effort français en Amérique. Entre ce point de départ et ce point d'arrivée, il nous remémore le geste de Dollard, l'aventure des patriotes de 1837, le rôle de LaFontaine et la part des Canadiens français dans l'établissement de la Confédération. En chacun de ses chapitres, l'historien nous montre à quelle altitude durent se maintenir les âmes pour s'assurer la victoire et parfois la revanche. Ces pages nous suggèrent notre devoir de l'heure.

Par cette suggestion, *Notre Maître, le passé* s'intègre dans la synthèse de toute la doctrine de l'abbé Groulx. Cette doctrine salvatrice suppose une obéissance au passé telle que d'instinct tous ceux qui, à l'exemple de l'auteur, se préoccupent de notre avenir, font dépendre son efficacité du redressement de notre éducation. Une nouvelle croisade d'adolescents, quoi! La volonté nous a fait durer. En des difficultés accrues, une volonté mieux éclairée par une conscience plus nationale peut seule nous aguerrir en ces années tournantes. S'adresser à la jeunesse, c'est parler à ceux qui la préparent. Jeunesse et maîtres, éducation et survivance, voilà les termes véritables de la question nationale, pour les Canadiens français.

Bien des signes nous indiquent que plus de compatriotes que jamais posent ainsi le problème. Puisque l'abbé Groulx nous aura, par son labeur, désigné la voie du salut, puisse, en 1937, *Notre Maître, le passé* et l'œuvre entière de notre direc-

teur devenir le bréviaire de tous ceux qui croient que pour agir d'une manière nationale il faut d'abord saturer sa pensée d'une doctrine nationale. Vingt-cinq ans durant, l'abbé Groulx a élaboré cette doctrine. Ceux qui veulent sincèrement agir ont, à portée de la main, un programme. Quant à ceux qui ne veulent pas agir, qu'ils ne soient pas surpris d'entendre des jeunes leur rappeler le mot de Louis Veillot à Albert de Mun: "Dégainez, sabrez, empoignez! Un coup de sabre à propos est une belle aumône, une très grande charité".

Hermas BASTIEN

L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MONTRÉAL

La discussion sur l'anglais bat son train. Il reste établi, scientifiquement, que le bilinguisme pour un peuple est une école (élites mises à part) d'infériorité et de décadence intellectuelle. M. Doré devrait s'aviser de cela. Et puisque le bilinguisme devient une absurdité pédagogique, on aura beau faire des plaidoyers de sous-comité contre les personnes, il n'en restera pas moins une absurdité. C'est à cela qu'il faut répondre. Le reste n'offre aucun intérêt. *Tant que l'école primaire de Montréal n'aura pas d'âme nationale, tant qu'elle sera la proie d'un bilinguisme prématuré, elle manquera son but, qui est d'éduquer des enfants canadiens-français catholiques.*

LETTRE DE PARIS

La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature.

(entretien avec Emmanuel Mounier)

Emmanuel Mounier me reçoit dans son bureau encombré de livres et de revues. Il s'excuse de m'avoir fait attendre dans ce passage minuscule... *Esprit* est pauvre et ne saurait se payer le luxe d'un local plus vaste.

De la pièce contiguë nous arrive un bruit de voix. On ne bavarde pas, on travaille en commun. Des amis de la revue sont venus prendre leur part des besognes fastidieuses. *Esprit*, qui n'est ni un périodique d'information ni une entreprise commerciale, vit grâce aux collaborations ferventes, grâce aux amitiés dont il a su s'entourer. C'est un premier titre à notre attention qu'un tel mouvement — celui, parmi les formations nouvelles, dont le rayonnement sur la jeunesse française semble le plus intense — soit et demeure pauvre.

Je lis sur les traits tirés de monsieur Mounier que l'après-midi fut harassante. Mais l'accueil, qui se nuance à la fois d'affabilité et de réserve, se révèle aussi sympathique que toujours.

La haute stature reste droite et, sous les cheveux blonds, les yeux bleus gardent toute leur jeunesse. Nous causons...

* * *

Esprit est une revue internationale fondée en

octobre 1932 par un groupe de jeunes hommes, pour un approfondissement des valeurs spirituelles et une recherche en commun des révolutions temporelles qu'elles commandent".¹

Il commence par porter sur le régime actuel, du point de vue technique aussi bien que du point de vue moral, une condamnation formelle. Pour lui, le monde capitaliste et bourgeois est radicalement vicié, il faut s'en détourner et construire sur d'autres bases un monde nouveau.

Mais précisément, sur quoi reposera l'ordre à venir? *Esprit* s'interroge; il se tourne vers des valeurs qui dépassent le temps. *Primauté du spirituel*: d'un spirituel authentique, et non de celui que "les gens bien" ont ramené à leur mesure, caché dans leur coffre-fort, quand ils ne l'ont pas cyniquement trahi.

Esprit pense que l'exaltation d'un spiritualisme conformiste par certains politiciens ou par des intellectuels intéressés n'est rien d'autre qu'un baiser de Judas.

Primauté du spirituel, c'est-à-dire, pour nos amis d'*Esprit*, primauté de *la personne*. Contre l'individualisme libéral aussi bien que contre le collectivisme marxiste, ils affirment l'existence de cet univers spirituel qu'est la personne humaine. Là-dessus — ainsi que dans leur jugement sur le communisme et sur le fascisme — leur attitude

¹ Je renvoie le lecteur de l'*Action nationale* qui ne connaît pas *Esprit*, à un article qu'Emmanuel Mounier a publié dans la *Relève* d'avril dernier. — Ceci est plus qu'une simple référence bibliographique.

ressemble assez à celle que définissait Daniel-Rops ici même en octobre dernier.

L'affirmation de la personne humaine ne les conduit du reste pas à la négation de *la société*. Bien au contraire, c'est là une notion qu'ils entendent réhabiliter. Et l'un des problèmes fondamentaux à résoudre consistera précisément à trouver un équilibre entre la personne et la communauté.

Bref, *Esprit* affirme la nécessité d'une "révolution personaliste et communautaire".

Sur le plan économique, une pareille exigence se traduit par un refus sans retour du capitalisme. Ici, la plupart du temps, le philosophe cédera la parole au technicien, mais c'est premièrement au nom de l'homme que telle technique sera dénoncée.

Dans l'article qu'il publiait à *la Relève* et auquel j'ai fait allusion tantôt, Emmanuel Mounier s'attaquait d'une phrase au primat de l'argent dans l'univers capitaliste. Pour lui, ce primat est obtenu et maintenu grâce à certains mécanismes directeurs parmi lesquels se trouve, au premier chef, le plus immoral et le plus inhumain de tous, celui de *la fécondité de l'argent*.

Question d'importance! Selon la réponse qu'on lui donne, toute la réalité économique d'aujourd'hui sera ou ne sera pas bouleversée: puisque nos institutions bancaires, la bourse, l'organisation de nos sociétés anonymes ainsi que la pratique du prêt à intérêt, etc., admettent le principe de la fécondité de l'argent, et non seulement l'admettent mais le supposent comme leur moteur principal, en vivent.

Aussi ai-je demandé au directeur d'*Esprit* quelles raisons motivent à ses yeux une condamnation à ce point radicale. Je vous apporte sa réponse.

* * *

— Vous connaissez la doctrine chrétienne traditionnelle de l'argent ? me demande monsieur Mounier.

— Je connais celle de saint Thomas.

— Il faut remonter jusque-là pour en trouver l'expression pure. Par la suite on constate un relâchement dans la doctrine. Les principes demeurent les mêmes — quand on a le courage de les rappeler — mais dès qu'on applique la doctrine, on devient équilibriste...

Pour la tradition chrétienne, l'argent n'est pas une marchandise mais une simple valeur d'échange. Il remplit le rôle qu'on fait jouer, dans les mathématiques, aux inconnues auxiliaires : utiles à la démonstration, celles-ci disparaissent à la fin de l'opération.

Tandis qu'aujourd'hui, l'argent est une marchandise dont le prix varie et sur quoi on spéculé.

En réalité, on n'y saurait à proprement parler voir une richesse : c'est un bien consommable (on dirait mieux un bien d'usage), non un bien productif. De soi, l'argent est stérile. En dehors de l'échange, il n'est rien : il n'a de valeur que dans et par l'échange.

De ce principe découlent un certain nombre de conséquences.

1^{ère} conséquence : la propriété de l'argent ne se sépare pas de son usage. Aujourd'hui l'idée de pro-

priété tend à se confondre avec l'idée de thésaurisation: cela s'oppose radicalement à la doctrine chrétienne. Pour elle l'argent est fait pour être dépensé — axiome fondamental du moyen âge qu'il ne faudrait pas traduire par: l'argent est fait pour être gaspillé—. Le mouvement propre de l'argent est vers la dépense, non vers l'accumulation. Sa nature est de bouger. Toujours il doit être prêt à partir, comme un train sous pression.

La vertu essentielle d'un homme qui possède ne sera donc pas la retenue, l'avarice, mais la libéralité, un détachement premier à l'égard de l'argent.

2ème conséquence: l'argent ne peut être gagné que par le travail. Il ne prend de réalité, de droit à exister, à bouger, que par un travail. Il ne saurait engendrer de lui-même sa puissance ou sa multiplication.

Je ne puis m'empêcher de remarquer que cela s'attaque radicalement à la notion actuelle de prêt à intérêt. Oui, me répond Emmanuel Mounier, qui cite l'axiome d'Aristote, *l'argent ne fait pas de petits*. Puis, dans une courte parenthèse, il attire mon attention sur le danger de citer des théologiens ou des moralistes "ex cathedra" sans tenir compte du temps présent: si certains principes demeurent immuables, il ne faut pas les manier dans le vague, mais rejoindre la réalité sociale d'aujourd'hui.

— En quoi le prêt à intérêt est-il immoral ?

— *En ce qu'il consiste à payer un intérêt fixe et perpétuel sur une somme prêtée. Sa définition même le condamne.*

On tente de justifier l'intérêt de plusieurs façons.

Il nous faut rappeler, très sommairement, la doctrine chrétienne du prêt à intérêt, parce que c'est principalement sur elle que le directeur d'*Esprit* appuiera ses conclusions.

Pour saint Thomas, il y a deux sortes de biens matériels: les biens consommables, c'est-à-dire dont on ne peut user sans les détruire (ex: du pain et du vin) et les biens non consommables, c'est-à-dire qu'on peut utiliser sans les détruire (ex: une maison).

La propriété et l'usage des biens non consommables restent distincts: ainsi le contrat de location consiste-t-il à vendre l'usage d'un bien, d'une maison, tout en en conservant la propriété.

Ce qu'on ne saurait faire dans le cas du vin, par exemple: l'"utiliser", c'est fatalement le détruire; qui en a l'usage en a la propriété. Il s'agit ici d'un bien consommable. Or saint Thomas considère que l'argent rentre dans la catégorie des biens consommables, qu'on ne saurait donc utiliser une somme d'argent sans l'aliéner.

Dans le cas des biens consommables, le contrat de prêt reste légitime, mais à une condition: que le débiteur rende à la date fixée une valeur *équivalente et non supérieure* à sa dette. J'ai emprunté dix litres de vin, je dois rendre dix litres de vin. Donc: j'ai emprunté dix dollars, je dois rendre dix dollars.

L'essence du contrat de prêt¹ (il s'agit toujours d'un bien consommable) ne saurait justifier aucun

¹ Qu'il ne faut pas confondre avec le *contrat de société* où le capital s'associe normalement au travail, et dont Mounier dira bientôt un mot.

intérêt: pour saint Thomas le taux le plus minime est usuraire, s'il prétend n'invoquer que les titres intrinsèques d'un tel contrat. En fait, cette essence est presque toujours engagée dans des conjonctures qui peuvent justifier une *indemnité*: ainsi entrent en ligne de compte des titres extrinsèques.

Monsieur Mounier admet que dans le cas où il y a pour le prêteur un préjudice réel ou un manque à gagner certain, on puisse parler de compensation.

— *Mais il s'agit alors d'une indemnité précise à débattre sur ce préjudice ou ce manque à gagner, et ne le débordant pas.*

— Tandis qu'actuellement le prêt à intérêt est conçu comme une institution?...

— *Voilà justement contre quoi nous nous élevons.*

Monsieur Mounier poursuit:

— *Ne pas confondre l'association du capital et du travail avec le prêt à intérêt. Le cas n'est plus exactement le même. Lorsque le capital s'associe au travail dans une oeuvre vraiment commune, la rétribution du capital devient normale, à la condition qu'elle arrive rigoureusement après la rétribution du travail; alors qu'aujourd'hui le capital est premier servi.*

Le capitalisme ne se définit pas: un régime où le capital existe, car tous les régimes ont connu le capital.

Le capitalisme est un régime où le capital a la primauté sur le travail: primauté dans la maîtrise de l'économie et dans la distribution des profits. C'est surtout un régime fondé essentiellement sur le primat du profit, ce qui déjà est immoral: car par

suite le profit d'argent devient le mobile dominant de la vie économique.

Mais il s'agit d'un type de profit en lui-même radicalement vicié, et que nous appellerons le profit capitaliste, c'est-à-dire non la rétribution normale des services rendus, mais un gain autant que possible acquis sans travail; un bénéfice en principe indéfini plutôt que réglé sur les besoins, ou, s'il est réglé, réglé sur les valeurs bourgeoises: confort, considération sociale, représentation, etc., etc.

Or, le profit capitaliste est rendu possible avant tout par le mécanisme inhumain de la fécondité de l'argent. Parlons net: il n'est possible que grâce à l'usure capitaliste.

* * *

— Ce mécanisme de la fécondité de l'argent joue maintenant partout, continue le directeur d'Esprit. Véritable parasitisme dont les formes sont envahissantes.

On trouve à la base l'usure indirecte; en voici plusieurs exemples:

a) D'abord l'usure à la monnaie. C'est l'État qui a commencé et qui s'est montré, chronologiquement, le premier coupable: usure à la frappe, inflations diverses.

b) L'usure à la rente. L'épargnant prête à l'État en croyant que son argent lui sera rendu. En réalité, les États ont perdu jusqu'à l'illusion de pouvoir rendre jamais les sommes qu'on leur a prêtées, si ce n'est par la conversion des rentes ou la dévaluation.

Ainsi, le système Roosevelt s'appuie sur une pyramide de dettes publiques.

c) Le prêt à intérêt fixe et perpétuel, dont nous avons déjà parlé.

d) L'usure à la bourse: toutes les formes de spéculation sur les marchandises et, ce qui est typique, sur la monnaie elle-même.

e) Enfin l'usure à la banque.¹ Ce fut une véritable orgie dans la période d'après-guerre: lancer une affaire consistait à faire une opération abstraite et fantastique sur l'impression que la foule pouvait avoir de quelque chose. On spéculait sur une illusion: lancement du type Donagoo.

On connaît cette satire aiguë de Jules Romain, à laquelle fait allusion Emmanuel Mounier. Donagoo-Tonka, c'est l'erreur d'un géographe français: trompé par un maître-chanteur, l'illustre professeur a donné dans un de ses ouvrages une description détaillée de Donagoo, ville du Brésil qui en fait n'existe pas. L'erreur servira de tremplin à un aigrefin et à un banquier qui spéculeront sur l'illusion populaire, lanceront "la compagnie de Donagoo-Tonka" et, à travers une suite de mésaventures, feront malgré eux surgir cette ville du néant. Bref, grâce à des artifices que permet le régime actuel et par un paradoxal retournement des choses, ce n'est plus la réalité qui inspire et nourrit l'illusion, c'est l'illusion qui crée la réalité. Ce n'est plus

¹ M. Mounier fait ici allusion à ce qu'on appelle en Europe "les banques d'affaires" et qui, en pratique correspondraient à peu près à nos maisons de finance.

Napoléon qui soutient sa légende, c'est la légende qui invente Napoléon.

— *Tel est, conclut monsieur Mounier, le jeu de l'argent pris isolément de sa fonction économique.*

Son parasitisme se manifeste ailleurs: au dépens du travail d'autrui. On aura l'usure directe:

a) *Le prélèvement du capital sur le salariat. (Car tout n'est pas mensonge dans la théorie marxiste de la plus-value.) Ce prélèvement décuplé en période de prospérité — les salaires ne montent pas en proportion des profits réalisés par le capital — est sauvegardé en période de crise par la déflation. Le salaire réel diminue alors quand le chômage ne s'installe pas.*

b) *Au sein du capital, le prélèvement de profit et de puissance du gros capital sur le petit capital-épargnant. Après la guerre, les sociétés anonymes prirent une formidable envergure: ainsi prétendait-on fonder la "démocratie capitaliste" où le monde entier deviendrait propriétaire... Pseudo-démocratie, où sévit la toute-puissance des minorités de gros actionnaires.*

En fait, qu'arrive-t-il? Les petits actionnaires ne sont pas maîtres de "leur" entreprise. D'abord ils ne la connaissent pas: ce pharmacien de province, cet artisan, ce fonctionnaire, ce boutiquier ne s'intéressent qu'au rapport annuel où on leur apprendra que les dividendes ont augmenté dans telle ou telle proportion. Ces dividendes apparaissent comme une première forme d'usure, au bénéfice du petit comme du gros capital.

Mais les opérations vont se compliquer. Grâce à l'assemblée annuelle, à laquelle jamais n'assiste

l'actionnaire moyen, le petit nombre des puissants s'attribue un pouvoir en blanc. Un administré inquiet ose-t-il se lever et poser quelques questions ? un technicien répondra en compliquant tous les problèmes à force de statistiques, en se livrant sur un bilan déjà truqué à de vertigineuses prestidigitations ; et notre homme se rassiera sans avoir rien compris.

Puis il y aura le vote plural, les actions d'apport, le monopole des pouvoirs par les banques au profit d'intérêts financiers. Et les tantièmes des administrateurs. C'est ainsi qu'entre autres, messieurs Doumergue et Weygand, directeurs de la compagnie du Canal de Suez, recevront 500,000 francs par an, en jetons de présence, pour avoir assisté à une réunion du conseil. Sans oublier les divers procédés de concentration des sociétés par lesquels les administrateurs multiplieront leur puissance (et leurs profits), grâce à une cascade de participations à des entreprises et sous-entreprises multiples.

Bref, grâce à des procédés malhonnêtes — légaux pour la plupart — le gros capital écrème le petit capital.

c) Enfin, le prélèvement sur la richesse publique : forme d'usure que pratiquent, dans le commerce, des intermédiaires voraces et nombreux'

* * *

Dans l'idée de monsieur Mounier, ce qui précède n'est qu'une préface technique, un peu aride mais nécessaire, à l'étude du vrai problème qui n'est plus technique mais proprement humain :

— La fécondité artificielle de l'or arrive à constituer des accumulations de richesse plus oppressives que n'ont jamais été les tyrannies d'autrefois.

Si puissant qu'il soit, l'homme qui lutte contre la nature trouve une résistance devant lui. Pour capter une chute d'eau, l'ingénieur doit déployer un effort prolongé. Ainsi s'établit une sorte de mesure naturelle du profit humain.

Du jour où règne la fécondité de l'argent, l'opération devient un jeu mathématique et l'oppression de l'homme s'institue.

Ce mécanisme a complètement subverti l'économie. La propriété privée et la liberté de la production ne sont plus que le masque d'une économie dirigée, mais dirigée par des intérêts privés: tous les défauts, aucun avantage (ou presque) de la direction de l'économie. Car un monopole de l'économie s'est constitué, en plusieurs étapes, par la concentration de la puissance industrielle en un petit nombre de mains qui en tiennent sans contrôle les avenues et les carrefours.

Puis, l'économique lui-même a dû se soumettre à la puissance financière, officiellement anonyme, irresponsable (ce qui aggrave sa tyrannie) et indifférente à autre chose que le jeu ou le profit spéculatif. La hiérarchie industrielle n'est plus que le masque de la puissance des banques et de la bourse.

Il y a plus grave encore. Le jeu de l'argent en est arrivé à être le jeu directeur des hommes.

— Trouvez-vous dans les civilisations passées l'exemple d'une perversion analogue ?

Monsieur Mounier répond catégoriquement :

— *Je n'en trouve aucun.*

Car aujourd'hui, tout est suspendu au mécanisme artificiel et déshumanisé de l'argent.

Déshumanisé, j'y insiste. Un tyran a des caprices, des passions; il peut être barbare ou criminel: il demeure un homme.

Aujourd'hui le vrai maître, ce n'est point les financiers mais le jeu de la finance: les pseudo-chefs sont emportés par leur machine. C'est Ford qui répond: "Je ne puis m'arrêter".

Ce pouvoir anonyme s'est occultement emparé de l'autorité politique: par la corruption parlementaire, administrative, judiciaire, policière, etc... il tient en main la représentation et l'autorité publique. En dominant la presse avec ses subventions, ses agences d'information et de publicité, etc., elle inspire ou jugule l'opinion. — La démocratie politique n'est plus que le masque d'une oligarchie de puissance.

Les rapports sociaux se soumettent aux rapports d'argent et des types inhumains surgissent: le riche, le petit bourgeois, le prolétaire. En d'autres termes, l'organisme social se durcit en classes et en hiérarchies fondées sur l'argent.

Les valeurs d'argent et de considération pèsent jusque sur la vie individuelle. Elles écrasent les spontanéités, les valeurs, les générosités. Jamais la plupart des opprimés ne pourront accéder à une vie humaine, à plus forte raison à une vie intérieure.

* * *

Comment échapper à cette mécanique infernale ?

Comment passer d'une notion capitaliste à une notion humaine de l'argent ?

— Il faut renverser les données du problème. Le but dernier sera la suppression complète de la fécondité de l'argent, mais nous n'y parviendrons que par étapes.

La première démarche consistera à renverser le rapport du capital et du travail dans l'économie, en restituant au travail la primauté à tous les points de vue, y compris dans la jouissance et l'administration: le capital ne devant recevoir qu'une rémunération fixe et relativement minime.

Puis on veillera à ce que ce capital soit aussi peu séparé que possible de l'entreprise: on l'y bloquera pour qu'il cesse d'être un capital errant, sans attaches, irresponsable.

On supprimera toutes les formes de spéculation. D'ailleurs la bourse n'est vraiment tyrannique que dans une économie libérale, son joug disparaît avec sa liberté. On lui laissera un rôle régulateur.

Cela suppose qu'à l'économie anarchique et productiviste dirigée par le profit et l'intérêt particuliers, on aura substitué une économie moins dirigée qu'orientée, avec toute la souplesse nécessaire, sur le canon des besoins humains. Cela suppose donc qu'on aura arraché le pouvoir aux oligarchies économiques pour le donner non pas à l'État mais aux communautés économiques organisées.

On résorbera le parasitisme des intermédiaires par leur réduction à l'espace minimum nécessaire aux échanges.

Enfin on procédera à une élimination progressive du prêt à intérêt fixe et de la rente.

Mon interlocuteur répond d'avance à une objection :

— *Rien de cela ne sera facile à réaliser, certes. Mais ne nous le cachons pas: ce n'est pas d'un rajustement que notre système a besoin, c'est d'une révolution.*

Prenez le problème de la participation des travailleurs organisés à la propriété ainsi qu'à la gestion des entreprises et de l'économie générale. Il n'est pas douteux que le monde ouvrier lui-même n'y est pas prêt, partiellement par la faute de ses oppresseurs, partiellement par celle de ses agitateurs. Mais il n'y a rien d'autre à en conclure, sinon qu'il faut l'y préparer et l'y entraîner progressivement.

Toutes ces mesures supposent une éducation parallèle des hommes pour arracher de leur coeur, en même temps que de leurs appareils sociaux, le règne de l'argent, de ses cupidités, de ses violences, de ses petitesse et de la médiocrité où il abaisse toute vie spirituelle. Cette oeuvre essentielle d'éducation peut commencer dès aujourd'hui, avant tout embryon de réforme sociale.

Et monsieur Mounier conclut :

— *Il s'agit, vous le voyez, d'un système global: c'est tout le système économique et social que nous sommes forcés d'embrasser.*

Mais nous sommes au coeur de la question: tant qu'on n'a pas touché à la fécondité de l'argent, on n'a pas touché à l'âme du capitalisme.

André LAURENDEAU

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Monsieur Mounier et ses collaborateurs du mouvement *Esprit* ont déjà exprimé leur pensée sur le mécanisme de la fécondité de l'argent et les problèmes humains qui en découlent dans un certain nombre de publications auxquelles on fera bien de se reporter.

Je me permets de signaler :

Esprit, no 13 sur "L'argent, misère du pauvre, misère du riche" Octobre 1933. Paris. (épuisé).

Révolution personaliste et communautaire, d'E. Mounier. Chez Fernand Aubier, éditions Montaigne, "Collection *Esprit*" Paris. 21 francs (Surtout pp. 147 à 220).

De la propriété capitaliste à la propriété humaine, par E. G. Mounier. Desclée et Brower. "Questions disputées". Paris 1936, 8 frs.

Manifeste au service du personalisme, par Emmanuel Rouville. Paris, 1936. Fernand Aubier, éditions Montaigne: 9 fr.

Les catholiques, la politique et l'argent, par Pierre Henri Simon, Fernand Aubier, éditions Montaigne "Collection *Esprit*". Paris 1936. 12 fr.

EMMANUEL MOUNIER

est né à Grenoble en 1905. En 1928 il est reçu agrégé en philosophie, à Paris. Il y reste trois ans à "travailler les problèmes de la personne et de la communauté... sur des voies incertaines, notamment du côté de la psychologie mystique". En 1930, il décide avec deux amis la création d'*Esprit*. On s'y occupe dans un petit groupe qui s'élargit pendant deux ans. Quand on est arrivé à réunir le très modeste capital nécessaire, on part (octobre 1932), et la revue *Esprit* est fondée. Depuis, Mounier consacre toute son activité au mouvement qu'il a lancé et qu'il dirige.

En 1931, il publiait sur Charles Péguy un livre¹ dense qui attira sur lui l'attention des esprits les plus libres. ¹ Lui-même confesse qu'il fut "happé au collet" par Péguy et sauvé grâce à lui "de ces tuyauteries bien réglées dont la menace guette un jeune universitaire".

¹ *La pensée de Charles Péguy*, au Roseau d'Or, Plon, 1931. Voici complétée la bibliographie des oeuvres de Mounier.

Chez Mounier, la pensée est à la fois vivante, ductile et profonde. Son audace révolutionnaire est, je ne dirai pas tempérée, mais purifiée par sa charité.

Dans l'expression, rien de trop formel. Ce style exubérant, parfois haché, avec sa nuance de persiflage et ses courtes invectives; le souci de s'appuyer toujours aux réalités familières, de partir du concret à la fois quotidien et significatif, et par conséquent ce tumulte d'images à côté de paragraphes techniques, arides et comme guindés; le souci bien français de parvenir aux grandes vérités métaphysiques par l'approfondissement de l'expérience intérieure; ces jeux et comme ces balancements de termes abstraits, ramenés de force au vocabulaire concret, tout cela risque de dérouter le lecteur pressé, et fait de Mounier un penseur qu'on n'aborde pas sans une minute d'agacement; mais on s'y attache très vite si on a su, au travers de l'écorce parfois amère, mais probe et nette, rejoindre le sens profond, le bouillonnement intérieur et l'ardente recherche de la vérité. On sent ce qu'a de douloureusement actuel cette philosophie qui trépide et qui grouille. (Une recherche passionnée de la simplicité, quand elle ne sacrifie rien de la complexité et du mystère de l'être, commence par ressembler à du maniérisme, à un jeu gratuit et compliqué; comme l'accession aux problèmes essentiels risque d'avoir l'air d'une fuite hors de la vie).

Mounier parle-t-il de l'idéaliste, du matérialiste, c'est souvent plus en psychologue qu'en métaphysicien qu'il s'exprime. J'oserais dire qu'il étudie des tempéraments intellectuels; tâche négligée: on oublie que les idéologies sortent des hommes et que dans la mesure où elles sont imparfaites elles restent "individualisées". C'est ainsi que l'oeuvre est traversée de portraits.

Parfois cette pensée va obliquement son chemin, s'insinue, puis bondit, comme arrachée à elle-même par une tension juvénile.

Rares sont chez Mounier les formules de tout repos, auxquelles on aime doucement se reporter, où l'on vient s'asseoir en paix... Rien n'est figé, rien n'est mort, on est comme introduit dans l'acte de sa pensée. Peut-être y manque-t-il le sceau du définitif, de l'achevé; le style en est comme déchiré.

Eh bien! Je connais peu de lectures plus fécondes. Avec Mounier les mots se remettent à vivre, les vieux mots usés dont notre paresse a cessé de s'émerveiller. On se demande pourquoi tel chemin apparemment obscur et désordonné fut choisi plutôt que tel autre plus sûr et plus passant et, au bout du compte, voici l'horizon renouvelé: on découvre soudain la beauté des paysages éternels.

Comment résumer cette oeuvre, que toute synthèse menace de trahir parce qu'elle est aussi riche des interrogations qu'elle charrie, des claires-voies qu'elle ouvre, que de sa propre substance ?

Ajoutons, pour calmer les timides, qu'un livre comme "De la propriété capitaliste à la propriété humaine" révèle non seulement une information théologique peu commune, mais encore une vie intérieure intense et nourrie aux sources les plus hautes.

S'intéresser à *Esprit* ne signifie pas adopter toutes ses positions. Sa ligne de doctrine n'est d'ailleurs pas toujours ferme et cette imprécision même nous force au choix personnel.

Certains catholiques condamneront jusqu'à son attitude centrale. Ils lui reprocheront à la fois l'audace et le manque d'affirmation, un jugement impitoyable sur les valeurs bourgeoises qui sont leurs, ou fascistes sur lesquelles ils misent, et un fleuretage continu avec les objets de leur haine primaire et fondamentale, par exemple, le socialisme. Ils ne comprendront rien au courage dont *Esprit* vient de faire la preuve en refusant de confondre la cause du catholicisme en Espagne avec cette révolution de droite, où se manifestent d'incontestables et prodigieux héroïsmes et où la bonne foi des humbles est manifeste, mais qui, pour une part malheureusement notable, n'en apparaît pas moins comme une *réaction de défense* capitaliste, fasciste et féodalo-cléricale, dirigée par des généraux impitoyables dont certains sont notoirement francs-maçons.¹

¹ On éprouve quelque peine à constater que, sur cette question, les meilleurs quotidiens canadiens-français n'ont fourni à leurs lecteurs qu'une documentation unilatérale. Ils ont confondu la cause du *catholicisme* avec celle de *certains catholiques* sans se demander si les catholiques d'Espagne ne

Puisqu'il y a encore des catholiques — et beaucoup d'hommes de gauche — à penser que "Dieu est à droite": en un mot, ceux qui divinisent l'immobilité et "prennent du ranci pour de l'éternel" ne comprendront rien aux exigences révolutionnaires d'une génération.

Je crois qu'*Esprit* continue l'oeuvre de purification inaugurée par Péguy. Péguy aussi scandalisait et bouleversait. Depuis qu'il existe, ce mouvement a contribué à tuer beaucoup d'équivoques; avec un Maritain, un Berdiaeff et quelques rares isolés, il a réussi pour une part à dissocier dans bien des esprits le catholicisme d'avec les désordres établis. qu'ils soient capitalistes ou fascistes (ou communistes bien entendu mais il n'y avait de ce côté aucune méprise possible). Ainsi ont-ils libéré beaucoup de consciences, et je sais telles pages de Mounier qui eurent sur de jeunes âmes une influence décisive.

Nous poursuivrions plus avant cette analyse si nous en avions le loisir, et nous montrerions que pour notre part nous n'acceptons pas toutes les thèses que défend *Esprit*; notamment, la position qu'il adopte au jour le jour à l'égard des valeurs nationales (car ses déclarations de principe sont plus compréhensives) nous semble un peu sommaire, étroite et tendue: sans doute s'agit-il d'un réflexe de réaction et certains collaborateurs d'*Esprit* se laissent peut-être enfermer dans un refus parfois sectaire par le nationalisme immodéré de leurs

portaient point la responsabilité profonde du drame qui se joue aujourd'hui. On ne confond pas en vain pendant des décades la Vérité éternelle avec un régime social périmé. Dieu n'est pas une police bourgeoise chargée de défendre les grandes propriétés des nobles et de certaines communautés religieuses, et l'exploitation éhontée du pauvre par le grand capitaliste...

Bien sûr, cela n'excuse pas les horreurs commises par les Rouges (non plus que les massacres exécutés par les Blancs). Mais cela situe le problème et permet d'en tirer des conclusions plus utiles que ce réflexe de la peur: "Prenez garde au communisme qui accumule tant de crimes!"

Prenons garde surtout à un christianisme qui aurait perdu le sens de lui-même, et à des chrétiens qui continueraient de se refuser à la misère de ce monde. Prenons garde aux satisfaisants de l'ordre spirituel, et même aux généreuses intentions qui n'osent envisager le problème en pleine lumière.

adversaires; il y a là un manque de réalisme inattendu et je souhaiterais à quelques-uns de ces jeunes Français, propriétaires habitués d'une personnalité et d'une richesse nationale un peu plus que millénaires, d'aller faire un séjour dans un milieu dénationalisé, inquiet, mal sûr de lui-même et de son unité comme le Canada français, pour y découvrir empiriquement dans les intelligences, les coeurs et jusque dans les corps, à quel point le milieu est susceptible de nous marquer, de nous surélever ou de nous laisser déchoir, et comme sont authentiques et charnelles les influences de la patrie.

...Bref on peut discuter *Esprit* ou le combattre, on ne saurait l'ignorer.¹

André L.

On s'abonne à *Esprit* en écrivant à 137, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris (Xe). Qu'on veuille ou non suivre ce mouvement de près, il faut lire le *Manifeste au service du personnalisme*, que Mounier vient de publier. (Cf. plus haut, note bibliographique).

"Tout régime importé de l'étranger est une soumission à l'étranger". —Gonzague de Reynold dans "Portugal"

"Plus que les grands, les petits pays ont besoin d'un retour au passé, ou plutôt aux principes et aux vérités d'expérience qui se trouvent dans le passé, dans leur passé, et que l'on peut toujours, et redécouvrir, et rajeunir."

—Gonzague de Reynold dans "Portugal"

Nationalisme du technicien ¹

¹ Bien entendu, nous ne partageons pas toutes les opinions qu'exprime ici monsieur Dansereau. Nous lui reprocherons en particulier de *séparer* là où il conviendrait de *distinguer*, et de déformer en s'y attaquant, un point de vue que peut-être il n'a pas vraiment compris. (N.D.L.R.)

Coulera-t-il de toutes parts un Niagara d'encre avant que nous puissions obtenir dans notre province, qu'on dit à la fois si riche et si pauvre, une enquête qui nous donne enfin les précisions nécessaires à l'appréciation de notre situation actuelle ? Les données d'ordre moral — outre ce qu'elles contiennent souvent d'arbitraire et de discutable — nous ont convaincus de la nécessité d'un changement, de l'imminence, par exemple, d'une politique et d'une éducation plus "nationales"; mais elles sont insuffisantes pour conduire à une solution même provisoire de nos problèmes, qui sont dès lors techniques.

Les jeunes, à ce qu'on dit, sont pleins de bonne volonté et se lancent "avec ardeur" à l'assaut des plus durs problèmes. Or, de quels moyens disposent-ils pour analyser et résoudre les questions qui se posent à eux chaque jour ? Quelle connaissance ont-ils des faits ? Quel est le travail accompli, la documentation accumulée dans les différents domaines (agricole, scientifique, économique, industriel...) par nos techniciens, qui nous donne un aperçu assez clair du passé et du présent pour rendre raisonnablement justes nos décisions — car

nous avons à en prendre — pour l'avenir ? Ce n'est pas l'endroit de discuter quelles sont les aptitudes des Canadiens français et de conclure, une fois de plus, que nous sommes nés pour la philosophie et les lettres et qu'il faut abandonner aux Anglo-Saxons, Américains, Russes et autres Barbares la science et toutes ses fastidieuses exactitudes. On peut tout de même constater que chez nous, l'esprit d'investigation ne s'est manifesté qu'à l'état sporadique et n'a que trop souvent été tenu en échec par un apriorisme qu'on décorait du titre pompeux de "culture générale". Or, nous avons des aptitudes pour la science et pour la technique, et des aptitudes qui ne sont pas que matérielles. Une réalisation comme "La Flore Laurentienne" à celui qui en cherche le sens, est une révélation très nette sous ce rapport. L'oeuvre du F. Marie-Victorin, dont sa "Flore" est le couronnement, est à l'origine d'un mouvement important de prise de conscience chez toute une génération. "Le mouvement de retour à la Nature qui a originé par le concours de Botanique de 1930 continue de dessiner une courbe nettement ascendante au grand scandale de quelques retardataires figés en des attitudes hiératiques et dont le rôle détestable se borne à introduire dans le présent les formes désuètes d'un passé momifié".¹ Ce dangereux sentiment de la nature, qui fut découvert en France par un énergumène du nom de Jean-

¹ F. Michel. *L'enseignement des Sciences Naturelles et le Jardin Zoologique de Charlesbourg*. Naturaliste Canadien mars 1936.

Jacques Rousseau, a été l'occasion de beaucoup d'anathèmes. Ces anathèmes se font de moins en moins violents. Comme disent les Américains: "Nothing succeeds like success". Et ceux pour qui l'amour de la nature a été le point de départ sont aujourd'hui si évidemment sur une bonne voie qu'ils savent imposer le respect de l'attitude qu'ils ont prise pour l'avancement de la science au Canada français.

Peut-être faudrait-il remonter jusqu'à Pascal¹ et à sa fameuse distinction entre "l'esprit de géométrie" et "l'esprit de finesse" (qu'il s'était bien gardé de proclamer supérieurs ou inférieurs l'un à l'autre) pour comprendre l'étendue que présentait cette lacune dans notre enseignement. Si l'on admet que des individus ont l'esprit de géométrie et d'autres l'esprit de finesse; les uns l'esprit essentiellement analytique, les autres synthétique; les uns proches des faits et du concret, les autres à l'aise dans la spéculation et la métaphysique; quel rendement a-t-on pu espérer obtenir de la première classe d'individus en leur inculquant une instruction purement littéraire et philosophique (et encore!) ? D'autre part, les aptitudes de ces individus n'ont eu aucune chance de se développer dans notre milieu social où il était obligatoire pour tous les hommes instruits d'être avocats, notaires ou médecins. Ce n'est pas que ces professions ne puissent utiliser un "géomètre", mais il n'est pas

¹ Blaise Pascal. *Pensées*. Edition Brunshvicz. Janvier, 1925, p. 65.

là essentiellement dans son domaine propre qui est plutôt la science ou la technique.

Or, à l'heure d'aujourd'hui, les vieux préjugés ont vécu. Du moins battent-ils tristement de l'aile. Le problème national est plus aigu que jamais. Ceux qui ont fait la synthèse de nos maux, de nos déficiences, de nos besoins, etc., et qui réclament impérieusement une solution sont handicapés à la dernière minute parce qu'ils n'ont pas assez et d'assez bons techniciens pour solutionner certains problèmes préliminaires dont dépendent d'importantes conclusions.

Questions de survivance. Tout le monde est d'accord: oui. Question de langue: oui, encore. Question de race, nation, peuple, unité, uniformité d'aspiration: la confusion. Qui sommes-nous? Combien sommes-nous? Quel pays habitons-nous? A quelles activités pouvons-nous nous adonner? La province de Québec est-elle essentiellement agricole? Quelles sont nos richesses minières? Quelle est la valeur de nos fermes? de nos animaux? Que produisons-nous? Que devrions-nous produire? Que consommons-nous? Autant de questions auxquelles il faut répondre avant de songer à réorganiser notre vie nationale. Pour savoir ce que nous voulons faire, il vaut mieux considérer ce que nous pouvons faire avec le capital que nous avons.

Nos apôtres sociaux manquent de matériel; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est exiger qu'on leur en fournisse.

Le technicien n'est pas un patriote conscient,

i.e., que les problèmes nationaux ne le passionnent pas spécifiquement. Son besoin essentiel est d'agir sur le concret. Il n'est ni au-dessus ni au-dessous du patriotisme, mais il n'agit pas, si l'on veut, "en tant" que Canadien français. Il est surtout convaincu de la nécessité de voir croître sa compétence afin que son travail soit de plus en plus efficace et que son énergie — une forme divisée de l'énergie nationale — serve à des réalisations qu'il veut importantes pour le pays.

Plus que les autres, le technicien et l'homme de science devront s'appliquer à "rattraper le temps perdu". A entreprendre un vaste inventaire de nos capitaux et de nos forces. A nous doter de bibliothèques, musées et autres institutions d'avancement scientifique. Mais comment cette prise de connaissance et a fortiori cette prise de possession de nos richesses naturelles s'effectuera-t-elle ? De quel outillage disposons-nous ? "Deux universités qui ne sont encore que des groupements peu cohérents de facultés et d'écoles professionnelles c'est-à-dire utilitaires, et qui commencent seulement à engendrer une atmosphère scientifique ou littéraire respirable."¹

Ce n'est pas pour rien qu'on parle d'éducation nationale. Car que peut-on espérer aussi longtemps qu'on ne mettra pas l'Université en mesure d'accomplir sa tâche ? Ce qu'il nous faut avant tout, ce ne sont ni des philosophes ni des orateurs, mais

¹ F. Marie-Victorin. *La tâche des Naturalistes Canadiens-français*. Janvier 1935.

des techniciens qui aient une compréhension concrète, immédiate — à la lumière des principes d'ordre national et d'ordre humain, bien entendu! — de nos problèmes et qui soient en mesure, par la solidité de leur formation technique, d'apprécier justement les valeurs que nous avons en mains et de nous dire quoi en faire. Notre vie nationale d'astheur est organisée au petit bonheur; jusqu'ici, pas de Mussolini pour réunir en faisceau les forces nationales. Donc, pas d'ordre, pas de plan d'ensemble. L'agriculture souffre au plus haut point d'un manque de systématisation: dans le domaine industriel, on en est à se demander si l'on n'a pas trop entrepris; quant à notre commerce, où sont les experts qui nous diront la valeur de notre législation commerciale, la bonne ou la mauvaise organisation de nos marchés, qui critiqueront notre système actuel de taxe?

Il est là, le nationalisme du technicien. Et il le sait. Entre l'homme d'action (ou l'"homme d'œuvres") et lui, il y a une vaste différence qui ne tient pas à la supériorité de l'un sur l'autre, mais à une différence essentielle dans l'orientation des forces intellectuelles. L'amour de son pays ne se laisse pas définir plus facilement que les autres. Qu'il s'exerce au meilleur des aptitudes de celui qui le conçoit, c'est tout ce qu'on peut demander.

Pour les techniciens? qu'ils s'abstiennent — comme par le passé — de discours patriotiques: ils n'ont pas le droit de disperser leur énergie que réclame une tâche unique. Notre belle province se modernise petit à petit. Les anciennes valeurs

ont joué leur rôle. Pour que l'esprit nouveau souffle puissamment, il faut de la part de chacun sa contribution la plus personnelle. Souhaitons une entente toujours plus étroite entre les "esprits de finesse" et les "esprits de géométrie". Ce n'est que lorsqu'ils sauront se respecter mutuellement et travailler à un même problème — envisagé différemment — que nous pouvons espérer non pas la solution de tous nos maux, mais une délinéation exacte de notre situation. Ce sera un premier pas.

Pierre MacKay DANSEREAU

Livres libérateurs

Parmi la pullulation récente de journaux et de revues qui achèvent d'éteindre en Canada l'intelligence et la réflexion, c'est une joie que de rencontrer les *Pamphlets de Valdombre*.¹ Ils nous font espérer contre toute cette vague d'insignifiances.

Valdombre, dont le nom est célèbre depuis le temps qu'il *exécutait* à *La Minerve*, revient au pamphlet. On peut se demander d'ailleurs s'il a déjà quitté cette forme outrancière d'écriture. On sent l'hyperbole et l'exaspération vitale dans toute son œuvre, même dans ce chef-d'œuvre de style et de vérité: *Un Homme et son Péché* (n'en déplaise à certaines petites Croix de St-Louis, candidement scandalisées que ce livre ait échappé à l'index). Valdombre possède le tempérament et les qualités du pamphlétaire. On peut dire de lui ce que Maritain affirmait de Léon Bloy: il se sert des paraboles et des hyperboles, comme d'un instrument normal. C'est dans ces formes surexcitées d'expression qu'il parvient à la juste équation de sa phrase avec lui-même. Ses mots souvent dépassent l'objet, l'enveloppent de flammes et d'anathèmes, mais on s'aperçoit qu'il l'a senti, qu'il l'a intuitionné avec une lucidité aussi vive que rapide. Ses articles sur Mauriac et Bernanos sont le témoignage irrécusable de cette faculté d'incision; elle intervient

¹ *Les Pamphlets de Valdombre*, Sainte-Adèle, Terrebonne, abonnement: un an, \$2.

encore, mais actionnée davantage par des influences extrinsèques, comme le désir de blaguer, dans un *Bas-bleu qui n'en est pas un*, la hantise et le besoin de venger, comme dans les gloses politiques, la recherche ou la négation d'alliances sociales, comme dans les *Poisons distillés*, et parfois même la nécessité de combler une page vide, comme dans le *Placard* sur Salengro.

Cette manière d'écrire n'est pas parfaite; elle peut même en arriver à vous ahurir, surtout lorsque Grignon, n'échappant pas à la fatalité du "moi détestable", s'interpose entre le lecteur et sa pensée. Comme la plupart des polémistes, il encombre parfois l'horizon de son tempérament et de ses gestes héroïques. C'est une loi du genre. La parade s'érige en formule et l'invective en procédé. Malgré ces tartarinades — et peut-être à cause d'elles — il vous empoigne, vous émoustille et ne vous laisse jamais sans avoir provoqué en vous de multiples répercussions. Il possède une façon caractéristique de *lancer* une page qui vous éblouit et vous force à regarder en haut, très haut, au-dessus des marchandages, des calculs et des vénalités. Voilà un écrivain qui n'a rien à voir avec les trusts ni avec les partis politiques ni avec les petites combines. Il est en dehors de tout racket, même de ceux qui se couvrent indignement d'épithètes pieuses. C'est une voix qui veut être un témoignage. Il fustige et il admire avec une liberté de mots et de pensée qui est excessivement rare en Canada. En un pays où la piastre conditionne jusqu'aux valeurs de l'intelligence, les *Pamphlets de Val-*

dombre acquièrent une signification exceptionnelle. Ils entrent royalement parmi cette classe disséminée et fière de revues et de journaux qui peuvent sans mentir afficher leur indépendance autrement qu'en manchette. Pour cette seule qualité Valdombre mérite l'admiration de ceux-là que le collier et la laisse n'ont pas découragés. Son effort de libération et de dignité humaine sera compris parce qu'il répond à une foule d'idées que pensent sans pouvoir les exprimer trop de Canadiens actuels. Nous traversons une période dangereuse; nous aurons bientôt notre crise de croissance; nous nous épargnerons de la casse inutile si, avec franchise et tolérance, nous pouvons discuter les problèmes et surtout les états de choses qui divisent les esprits. Valdombre travaille à cette entente loyale qui seule nous sauvera et notre modération ovine en reçoit une rude secousse. Tant mieux!

Il faut placer aussi parmi les livres libérateurs, mais sur un plan moins bruyant, le dernier ouvrage de M. Hermas Bastien: *L'Enseignement de la philosophie au Canada français*¹. Sans doute cette compilation présente d'abord un intérêt historique. Elle relève dans le passé la progression chez nous des études philosophiques. Elle recueille les noms de professeurs et les titres de manuels dont nos collèges classiques ont vu la procession falote. M. Bastien a la sincérité de ne pas parler de *mouvement* et d'avouer que sa besogne est passa-

¹ Hermas Bastien: *L'enseignement de la philosophie*, tome 1: *au Canada français*, éditions Albert Lévesque, Montréal, 220 pages, \$1.00.

blement simplifiée, grâce d'abord à la simplicité même de notre organisation scolaire et grâce ensuite à notre culte exclusif du manuel. Il rend hommage, avec le cardinal Villeneuve et les Souverains Pontifes, à Mgr Paquet dont l'oeuvre prouve "l'unité d'une vie d'apôtre du thomisme". Avec les cardinaux Ehrle et Mercier, avec M. Etienne Gilson, il admet que le P. Ephrem Longpré a modifié "certains points de vue, en matière d'histoire de la philosophie". Ces consécration nous enchantent, non seulement parce qu'elles arrivent du vivant des élus, mais aussi parce qu'elles nous consolent de l'inertie générale, du dédain profond, de la méconnaissance séculaire dont on afflige les idées. Le primat du spirituel reste pour nous une formule et M. Bastien a le tort d'encenser, pour des motifs inexplicables, certaines bonzeries bariolées où l'on perpétue ces traditions de néant.

Puisque nous en sommes au chapitre des reproches, avouons à M. Bastien que son livre nous semble hâtivement composé. La matière n'est pas tassée dans un ordre absolument parfait. Elle vous est servie comme ça, en vrac, avec des notes qui sont dans le texte, comme par exemple, cette glose de la page 160 sur l'Angélique et la Grégorienne, avec des confusions qui déprécient un ouvrage et l'assimilent à un ramas banal de fiches. C'est ainsi que l'Université St-Antoine est parfois située à Quaracchi et que la via Merulana de Rome est en conséquence annexée à ce même faubourg de Florence. Dans les derniers feuillets, le P. Doucet est inconsciemment remplacé par un P.

Boutin qui n'existe pas et à qui M. Bastien, par comble d'ironie, prodigue les éloges. Tel fragment d'un appendice ressemble à un déclaque assez précis d'un article paru le 31 octobre 1936 dans *Le Devoir*. Ces errata, expurgés et rectifiés, rendront à ce livre le caractère de définitif que lui a décerné avec son amabilité habituelle un des rares penseurs et critiques de chez nous.

Ces déficiences superficielles disparaissent devant la qualité principale de ces pages qui est une critique objective, sans rancune ni fiel, de notre enseignement philosophique. M. Bastien ne se contente pas de recenser des noms plus ou moins poussiéreux, de redorer des auréoles plus ou moins solides; il se sert de son expérience pour expliquer et juger notre mentalité routinière que le souci de penser originalement n'a pas plus démaillotée que celui de cultiver des patates. Cette effroyable incurie nous maintient à cinquante ans de distance des problèmes contemporains. Nous sommes placidement investis d'une "curiosité à retardement". C'est à la faveur de cette apathie générale que s'est installé chez nous le plus entêté et le plus désastreux des conformismes, celui de l'idée. Notre prétendue formation thomiste — la formule est de M. Bastien — n'a pas réussi à nous en préserver parce qu'il lui manque d'avoir radicalement rompu avec ces traditions statiques. Elle a craint de se rénover à l'une des sources les plus vives de la pensée: la science. Les nombreuses découvertes modernes, les expérimentations nouvelles obligent la philosophie à des enquêtes plus approfondies,

à des adaptations plus justes. Depuis quelques années cette nécessité d'un contact continu avec la science est mieux appréciée. Mais combien la chargent encore de toutes les erreurs de Babylone, car il n'y a rien de plus tenace que les habitudes intellectuelles ? Il est beaucoup plus facile de bâcler une solution abstraite que de l'appuyer sur des données concrètes et l'élève qui retourne à la vie après son B.A. ne tarde pas à s'en apercevoir.

M. Bastien reproche encore à notre philosophie de se trop complaire dans les formules. On a privé le thomisme de sa souplesse, de son universalité, de son enchaînement logique pour le réduire en thèses pratiquement autonomes. Ce morcellement a dérouté les esprits et les a empêchés d'atteindre à ce but de tout enseignement philosophique qui, à mon sens, n'est autre qu'une synthèse lumineuse et vaste des connaissances humaines. Cette mise en pilules s'est étendue à l'histoire de la pensée de sorte que nos bacheliers ne connaissent Descartes, Kant ou Schopenhauer qu'en fonction de telle thèse ou opinion dont ces philosophes sont les contradicteurs. Cet épanouissement gradué des systèmes adverses échappe aux intelligences qui les étudient, ce rôle continu d'opposants leur donne une attitude injuste d'ergoteurs récalcitrants et surtout leurs objections intempestives, résumées en quelques mots, alors qu'en réalité elles sont les conclusions de lointains raisonnements, déroutent beaucoup plus qu'elles ne fortifient.

Ce livre courageux note encore de nombreuses misères de notre enseignement supérieur. Em-

ployant une formule de Léon Daudet, il accuse tel manuel de verser dans "le dogmatisme badaud des théories". Avec la *Revue Dominaine*, il rappelle que l'ouvrage de l'abbé Lortie exige d'importantes améliorations. Il daube assez finement le prétendu monopole de certains disciples de S. Thomas dont l'argument le plus intelligent est le canon 1366. "On exagère, dit-il, avec un peu trop de malignité, sur telles nuances du thomisme dans un scolasticat franciscain, dominicain ou jésuite". M. Bastien sait-il que cette malignité descend jusqu'à la lecture de crétiens comme Bernard Landry, Farges et Barbedette, etc... qu'après avoir entendu ces merveilles d'ignorance et de préjugés, certains professeurs ferment doctoralement leurs bouquins et accordent, pour l'avancement philosophique des élèves, le titre d'hérétiques à Suarez aussi bien qu'à Duns Scot et Cajetan? On comprend dès lors que certaines revues européennes, comme les *Annales de Philosophie*, parlant de nos *oeuvres magistrales*, nous situent à l'étage des Patagons.

Si nous avons produit *quelques fleurs* et même *quelques fruits*, il reste au témoignage de ce livre que notre *climat philosophique* est intenable. Puisse nos détenteurs d'oxygène s'en apercevoir!

Notre climat politique est plus insalubre encore. M. Robert Rumilly nous le prouve dans son volumineux *Mercier*.¹ Ce bouquin mal écrit, disproportionné, d'une érudition trop neuve, ressemble à de la matre. Il ne faut pas oublier que M. Rumilly

¹ Robert Rumilly: *Mercier*, éditions du Zodiaque, Montréal 545 pages, \$1.00.

se livre à une véritable débauche de papier imprimé. Au début de l'année il publiait en deux tomes ses *Artisans du Miracle canadien*, découpures d'encyclopédie et bavochures scientifiques; il a rédigé les souvenirs, au demeurant très instructifs, du sénateur P.-A. Choquette qui s'est réservé de signer cette prose à la mélasse; et voici qu'il nous envoie une biographie à n'en plus finir de cet admirable Honoré Mercier. M. Rumilly oublie qu'il n'a que du talent et cette exploitation forcée tourne au galvaudage et au gâtisme.

Son *Mercier* contient dans ses infinis paragraphes les procédés les plus faciles, les plus détestables d'écriture. La continuité historique est sans cesse interrompue par un souci enfantin de pittoresque et M. Rumilly tombe alors dans la badauderie la plus insignifiante, reproduit les immondes clichés que le journalisme le plus abject ait jamais inventés, témoigne d'une naïveté dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas de son âge ni de son expérience. Je donne des exemples. Il nous montre Mercier parcourant les campagnes et "le collier du cheval égrenant ses sonnailles *comme un tocsin en miniature*". On apprend qu'en 1872 un "ancien commis de magasin remit à la caisse du parti conservateur un de ces petits matelas de billets de banque qui préservent des courants d'air". M. Rumilly se surpasse quand il nous décrit la grande assemblée contradictoire de St-Hyacinthe en 1879. Il nous parle à grands renforts de couleurs douteuses des jeunes gens d'alors qui, à l'instar de leur chef, mordaient (les chanceux!) dans la vie

à pleines dents; des pichets de cidre qu'on vidait; de l'*Union* qui vantait Mercier tandis que le *Courrier* le déblatérât (sic) et après ce prélude mirobolant, il nous conduit à ce phénoménal, sublime thème d'ensemble dont l'histoire et l'art lui seront éternellement redevables: "Les chevaux attachés aux arbres hennissaient. Un léger fumet de crottin rendait l'ambiance plus chaude, plus familière et les quolibets de s'entre-croiser. Sur l'estrade, les chapeaux hauts-de-forme poussaient comme champignons après la pluie". Et plus loin, M. Rumilly, obsédé par cette trouvaille géniale, récidive: "On applaudit à tout rompre, et quand, à la fin du tournoi, l'odeur du tabac canadien et celle de la bonne sueur paysanne se furent mêlées au fumet du crottin, l'enthousiasme était général..." Décidément ce *sympathique auteur* nous prend pour des bousiers.

Malgré tout, de ce baragouinage littéraire émerge un Mercier que nous aimons. On peut dire que le scribe qui en relate les destinées merveilleuses n'y est pour rien. Mercier conserve encore ce magnétisme que diffusait sa personne. Il est là avec sa noblesse innée, fortifiée par les souvenirs des patriotes de '37, avec ses idées vastes et généreuses qui ne changeront pas le long de son importante carrière. Après Papineau, il fut dans l'histoire canadienne celui qui osa lutter contre la spoliation de pouvoirs dont les gouvernements provinciaux eurent sans cesse à se garer. Il rêva d'un pays autonome canadien-français sur les rives du St-Laurent. Cette indépendance le hantait, il la

voulait et dès ses premiers articles au *Courrier* de St-Hyacinthe, il commença d'en faire le refrain habituel de sa politique. Il n'accepta qu'avec la plus intime défiance le pacte confédératif, et une fois que les *Pères* nous eurent fourrés dans le sac, il ne cessa pas de réclamer l'autonomie provinciale.

Cette seule idée de Mercier en fait un chef dont l'actualité demeure. M. Rumilly, qui ne manque pas de flair commercial, a certainement pressenti cette qualité principale de son héros. Il a vu juste et tant mieux pour la vente! Les générations contemporaines iront à Mercier pour apprendre de lui la dignité qu'un peuple doit conserver. Il fut trop grand pour la politique. Voilà pourquoi, trompé par ses amis et vaincu par ses adversaires qui s'élançaient à la curée ignoble, il y laissa tout, fors l'honneur. Il eut ses torts et ses défauts; il commit des fausses manœuvres; mais la plupart originèrent de son inaltérable sincérité. Il y aurait un parallèle à établir entre les événements politiques d'alors et ceux que nous avons vécus depuis quelques mois. Les situations se répètent et l'étude du passé n'est souvent que celle du présent. La vie de Mercier présente à cet égard des analogies frappantes. Après avoir lu cette histoire, nous saisissons pourquoi Grignon prépare à l'intention de M. Rumilly un article qu'il intitulera: *Un biographe en gros*, et pourquoi les jeunes actuels accolent au nom de Mercier l'épithète de *grand*.

Carmel BROUILLARD, O.F.M

Voix auxiliaires

Et tout d'abord cette lettre que nous reproduisons sans en retrancher un iota. Le Dr Benjamin Bord, directeur de la revue *Æsculape*, (organe officiel de la société internationale d'histoire de la médecine) est un de nos plus grands amis. Il arrive quelquefois qu'un certain esprit métropolitain gâte chez quelques Français la sympathie dont ils nous entourent: ceux-là nous *aiment pour eux*. Le Dr Bord, sa lettre le prouve assez, nous accepte tels que nous sommes; mélange de médiocrité que nous ont préparé soixante-dix ans d'ignorance totale de notre histoire et aspirations de plus en plus vives vers une vie nationale complète. Il va plus loin; il prend partie dans cette lutte, argumente en notre faveur et rajoute à tout cela une généreuse souscription. Comment de tels témoignages ne nous mettraient-ils pas du coeur au ventre.

* * *

Paris, le 5 janvier 1937

Monsieur le directeur de la revue

L'ACTION NATIONALE

Montréal P.Q.

Monsieur le directeur,

J'ai eu le plaisir de vous adresser l'an dernier un abonnement de deux ans à L'Action nationale. Cet abonnement ne prendra fin qu'au 1er janvier 1938.

Mais dès maintenant je tiens à vous adresser tous mes compliments pour la belle tenue de votre revue mensuelle et pour la belle campagne que poursuit la "Ligue d'action nationale" pour mettre sur le haut plan qu'elle mérite la nation canadienne française.

Combien est opportune, en particulier, votre campagne contre cette erreur: le bilinguisme qui, insensiblement mais sûrement, fait le jeu de l'anglicisation et de l'américanisation ! Il est le pire ennemi de la culture canadienne-française qu'il serait si désirable d'instaurer.

Permettez-moi un geste de sympathie et de collaboration modeste à votre effort; veuillez trouver inclus en un chèque payable à Montréal, la somme de VINGT DOLLARS représentant le montant de 10 abonnements annuels (ou de 20 demi-abonnements), à servir au Canada à dix ou vingt personnalités que vous jugerez intéressantes pour la réalisation de votre programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr B. BORD,

52, rue de Vaugirard, Paris

* * *

D'un des chefs de la jeunesse catholique de France, ce mot bref et éloquent:

Décidément l'Action Nationale devient forte.

* * *

Un religieux français, fort mêlé — au mouvement des idées, ayant pris une part active à la lutte sociale en France et en Belgique, mis au courant de nos initiatives, suivant de près le développement de notre doctrine de volonté française et catholique, nous écrit assez longuement. Nous extrayons de sa lettre ces quelques passages:

Vous dites que vos ambitions sont démesurées. Je ne le crois pas. Elles me paraissent simplement con-

formes à votre foi traditionnelle et toujours vivace en la Providence... Vous êtes dans le vrai: vous êtes des hardis... Je ne connais en France et en Belgique qu'un seul mouvement qui pourrait vous le disputer en hardiesse:... Très souvent, les articles de revue qui parlent de vous donnent dans les lieux communs... Un contact plus intime ne serait pas à l'avantage des seuls Canadiens. La France aussi en profiterait... L'intellectuel français pense trop facilement que lui seul peut donner et qu'il n'a rien à recevoir. Ce n'est pas mon avis. Le christianisme est la seule ligne de force capable de sauver notre civilisation et cette ligne de force, vous la possédez éminemment... Je crois être un des rares de cette rive de l'océan qui croient avec conviction que vous avez un rôle à remplir.

* * *

Un curé de l'Ontario et qui sait de quoi il parle, n'ayant jamais boudé à la besogne, nous dit carrément sa façon de voir.

Vous êtes d'admirables éveilleurs! Si nous considérons les moyens matériels dont vous disposez, l'oeuvre que vous accomplissez me paraît incommensurable sous tous rapports. Comme vous nous faites du bien, à nous Franco-Ontariens. Devrais-je vous dire que nous ne nous contentons pas de vous admirer, mais que nous agissons dans le sens indiqué.

Vos idées pénètrent partout, vos mots d'ordre sont entendus au loin, même des quiétistes-défaitistes qui nous disent en cachette: "le petit groupe d'Action nationale est à se couler, car ils secouent trop fortement les Canadiens français..." oui vous vous coulez dans le bronze du plus pur nationalisme chrétien...

Donc, en avant pour 1937! Courage, nous sommes avec vous, fidèles jusqu'au bout.

* * *

Signalons ces remarques d'un instituteur de la campagne québécoise:

Je renonce à vous dire tout le bien que je pense de l'Action Nationale: je veux vous assurer cependant que vos idées reçoivent souvent un accueil enthousiaste. Étant en contact intime avec la plupart des instituteurs ruraux de notre région, je suis en mesure d'affirmer qu'en ce milieu au moins, nous n'aurons pas "noyauté" en vain.

* * *

Dans notre nombreux courrier, nous avons recueilli aussi d'abondantes suggestions, dont la toilette nouvelle de la revue est l'aboutissement. Vous voyez que loin de nous figer dans une béate satisfaction nous cherchons tous les contacts qui stimulent et perfectionnent — mais ce qui compte d'abord, ce sont les idées. Une mobilisation générale de tous les bons esprits à l'entour de l'Action Nationale donnerait à la diffusion de notre doctrine un tel regain de vie, que nous pourrions espérer voir se convertir à l'éducation nationale toute l'élite qui agit sur la masse. Toutes les formes d'action sont efficaces, depuis la collaboration écrite jusqu'à la propagande par l'abonnement. Nous répétons à nos amis que notre rayonnement pourrait être décuplé si tous s'en donnaient la peine. Mort à l'apathie, guerre à l'indifférence. Prenons parti enfin et définitivement. Entrons dans la lutte qui ne fait que commencer et qu'il faut mener rondement d'ici dix ans. A. L.

Vient de paraître:

XIVème Semaine sociale du Canada
Trois-Rivières 1936

L'Organisation professionnelle

Compte rendu des cours et conférences



Volume de 390 pages
\$1.50; franco, \$1.65



Secrétariat des Semaines sociales

1961, rue Rachel Est
MONTREAL

LISEZ

L'Ordre nouveau

— pour connaître la doctrine
sociale catholique et ses appli-
cations pratiques au Canada.

\$1.00 par année

SECRÉTARIAT DES SEMAINES SOCIALES
1961- rue Rachel Est, Montréal

LAIT & CRÈME pasteurisés ● LAIT & CRÈME acidulés
LAIT & CRÈME homogénéisés
YOGHOURT naturel ou cerise ● FROMAGES "ORBIS"
LAIT CHOCOLAT "MILACO"

LAITERIE CANADIENNE Limitée

Groupe de laitiers indépendants

6740, rue de Gaspé, MONTRÉAL — Tél. CR. 7878

D.-C. BROUSSEAU & Cie, Limitée ÉPICIERS
EN GROS

Ismael Lefebvre, Prop.

IMPORTATEURS DE THÉ, PRODUITS ALIMENTAIRES, Etc.

405 RUE ST-DIZIER - - - - MONTRÉAL

Tél. HARbour 5225-5226-5227

LES LIVRES de nos DIRECTEURS

Deux nouveautés

“Notre maître, le passé”

Deuxième série

Par l'abbé Lionel GROULX

310 pages — \$1.00



“L'Enseignement de la Philosophie”

TOME I: Au Canada français

Par Hermas BASTIEN

240 pages — \$1.00



EN VENTE AU

Secrétariat de l'Action Nationale

3472, rue Hutchison, Montréal

Ecole Polytechnique de Montréal

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS

INDUSTRIE

TOUTES LES BRANCHES DU GENIE

PRINCIPAUX COURS:

Mathématiques	Physique
Chimie	Descriptive
Dessin	Mécanique
Electricité	Hydraulique
Minéralogie	Géologie
Arpentage	Géodésie
Mines	Métallurgie
Machines thermiques	Voie
Constructions civiles	Ponts
Genie sanitaire	Chimie industrielle
Résistance des Matériaux.	

Laboratoires de Recherches et d'Essais

1430, rue Saint-Denis,

MONTREAL

Téléphones :

Administration	-	-	Lancaster 9207
Laboratoire provincial des Mines	-	-	Lancaster 7880

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Le magasin de MUSIQUE le plus complet au Canada

- ARTICLES RELIGIEUX
- INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES
- LES CHEFS-D'OEUVRE DE LA MUSIQUE SUR DISQUES COLUMBIA ET PATHÉ
- MUSIQUE EN FEUILLES
- PETITS PIANOS MODERNES POUR APPARTEMENTS

Ed. Archambault
ENREG.

500 EST, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

ÉCOLE TECHNIQUE

185 Boulevard Langeller, Québec

Fondation du Gouvernement Provincial

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Dessin — Mathématiques — Sciences

ENTRAÎNEMENT MANUEL

Mécanique d'automobile et d'ajustage —
Forge — Fonderie — Menuiserie — Modèlerie
Electricité

DIPLÔME OFFICIEL

Des bourses sont accordées aux élèves méritants

Prospectus sur demande

SOLIDARITE

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans une grande institution de crédit, qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups: notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

550 bureaux au Canada



Mon papa m'a fait les plus belles étrennes au monde!
En s'assurant dans La Sauvegarde,
il m'a garanti que jamais, quoi
qu'il advienne, ma maman et
moi ne connaissons la misère
pour les Noëls à venir."

Nous avons préparé un plan spécial,
à des taux populaires, pour la pro-
tection intégrale et immédiate de
votre famille. LE CONNAISSEZ-VOUS?

Consultez
notre
représentant



La Sauvegarde

assurances
sur la vie

